



## Communiqué de presse

### Le Gouvernement et le Parlement « handicapent » les personnes !

En approuvant définitivement les 20 et 21 juillet le projet de loi de ratification de l'Ordonnance du 26 septembre 2014, chacun des groupes parlementaires, qu'il ait voté « pour » ou qu'il se soit réfugié dans « l'abstention » -- le Front de Gauche ayant voté « contre » --, ont trahi leurs engagements publics pris à l'égard des personnes dites handicapées

Ainsi, au prétexte de quelques « mesurètes » positives qui n'avaient pour autres fonctions que de dissimuler les dispositions scélérates permettant de repousser aux calendes grecques la mise en accessibilité de la Cité et des transports, ces parlementaires ont brisé le lien de confiance qui pouvait encore les unir aux personnes dites handicapées.

En effet, ne pouvant ignorer les conclusions de l'OMS, remontant déjà à près de 15 ans (!), pour laquelle les situations de handicap vécues par les personnes sont, en matière d'accessibilité, beaucoup plus provoquées par les obstacles architecturaux qu'elles rencontrent au quotidien que par leurs déficiences propres, le Gouvernement et la quasi-totalité des familles politiques siégeant au Parlement, ont pris collectivement la responsabilité « d'handicaper » pour de très longues années l'ensemble des personnes connaissant aujourd'hui, ou pouvant connaître demain, des difficultés d'autonomie.

Ce au moment même où le Gouvernement prétend faire voter une loi sur « l'adaptation de la société au vieillissement » !

L'ANPIHM condamne sans appel cette politique de gribouille et donne rendez-vous à la quasi-totalité des familles politiques pour le prochain bilan qui sera tiré dans quelques années sur la soi-disant mise en accessibilité de la Cité et des transports.

Dijon, le 22 juillet 2015.

Vincent ASSANTE

Président